Hainaut-Brabant wallon **Fiche 1**

Petit demi-fond 2021 : Tournaisis & Aile gauche athoise

Suite aux évolutions de la pratique ailée, la vitesse ne connaît en général qu'une période restreinte où les contingents engagés atteignent des niveaux élevés. Elle se confine rapidement en une « activité » réservée aux spécialistes. Le petit demi-fond, objet d'une nouvelle série de fiches, lui fait concurrence.

➢ Il faut savoir !

Généralités. La vitesse arbore les plus courtes distances de vol. Ce qui peut, et ce de manière compréhensible, poser problème en certains endroits. L'entérinement en 2021 de neuf lâchers (un pour le Tournaisis ; deux pour Ath ; un pour Mons ; un pour Centre-Charleroi ; deux pour Charleroi seul, deux pour le Brabant wallon,) dans l'EPR Hainaut-Brabant wallon le montre. Le petit demi-fond, discipline à une nuit de panier également, réduit par contre assez singulièrement le nombre d'ouvertures de paniers, entre autres grâce à l'allongement des kilométrages de vol, Quatre s'avèrent suffisantes pour cet ultime tremplin des nationaux.

Premier invité. La première fiche de petit demi-fond concerne le lâcher Tournaisis-Aile gauche athoise. Elle accorde du crédit à l'imaginaire puisqu'elle présente une entente fictive. Six groupements de vitesse (trois tournaisiens et les trois athois le plus à l'ouest) la constituent car elles libèrent pour la deuxième (seconde ?) année de suite leurs contingents « transparisiens » à la même heure sans pour autant accepter un jeu commun. L'occasion est donc belle pour envisager ce que demain risque de présenter dans les airs en Hainaut occidental..

Ainsi, par le subterfuge rédactionnel usité, l'épreuve générale dans la « Région des Cinq Clochers » devient un doublage de l'épreuve fictive ((« Coulon Futé » propose chaque semaine de compétition des tops et statistiques des vols de cette dernière) au même titre que celle de l'ouest athois et de leurs différents doublages respectifs (Dottignies-Néchin, Les Six, Tournai, Ouest-Les V et Les Frontières par intermittence).

➢ Les acteurs du lâcher

- ***Dottignies-Néchin***

Sociétés : *« Les Amis Réunis »*, Dottignies ; *« L'Union »*, Néchin.

Comité : Jacques Prevost, Dottignies, président ;
Jean-Paul Batteur, Estaimbourg, secrétaire ;
Christophe Nottebaert, Templeuve, trésorier.

- ***Tournai-Kain***

Sociétés : *« Union Colombophile* », Tournai ; *« L'Hirondelle »*, Kain.

Comité : Jean-Claude Mahieu, Barry, président ;
Luc Dierickx, Mont-Saint-Aubert, secrétaire ;
Christian Goulem, Barry, trésorier.

- ***Entente des Six***

Sociétés : *« L'Aile d'Acier »*, Antoing ; *« La Rapide »*, Callenelle ; *« L'Essor »*, Froidmont ; *« Le Faucon »*, Guignies ; *« L'Avenir »*, Laplaigne ; *« La Liberté »*, Taintignies.

Comité : Damien Baert, Ere, président ;
Geoffrey Houze, Froidmont, secrétaire ;
Alfred O, Péronnes, trésorier.

- ***Ouest-Les V-Frontalière***

Sociétés : *« L'Aile d'Acier »*, Baugnies ; « *La Colombe Joyeuse »*, Bury ; *« L'Hirondelle »*,Ellezelles ; *« Union »*, Ellignies-Sainte-Anne ; *« Chacun son Droit »*, Frasnes ; « *La Leuzoise »*, Leuze-en-Hainaut ; *« L'Union »*, Moustier ; *« Alliance Avenir et Pigeon Bleu »*, Ogy ; *« Les Amis Réunis »*, Papignies ; « *L'Hirondelle »*, Thumaide ; *« La Wiersienne »*, Wiers (la société de Buissenal a cessé ses activités.

Comité : Michel Devos, Frasnes, président ;
Alain Cornil, Bury, secrétaire ;
Jean-Marcel Place, Ellignies-Sainte-Anne, trésorier.

➢ Etapes

Orléans, Sermaises et Toury, trois communes françaises de la région Centre-Val de Loire, composent l'itinéraire concocté. Orléans et Sermaises sont deux localités du département du Loiret, Toury une de celui de l'Eure-et-Loir.

➢ Un lâcher de 56,64 km de largeur et de 42,9 km de profondeur

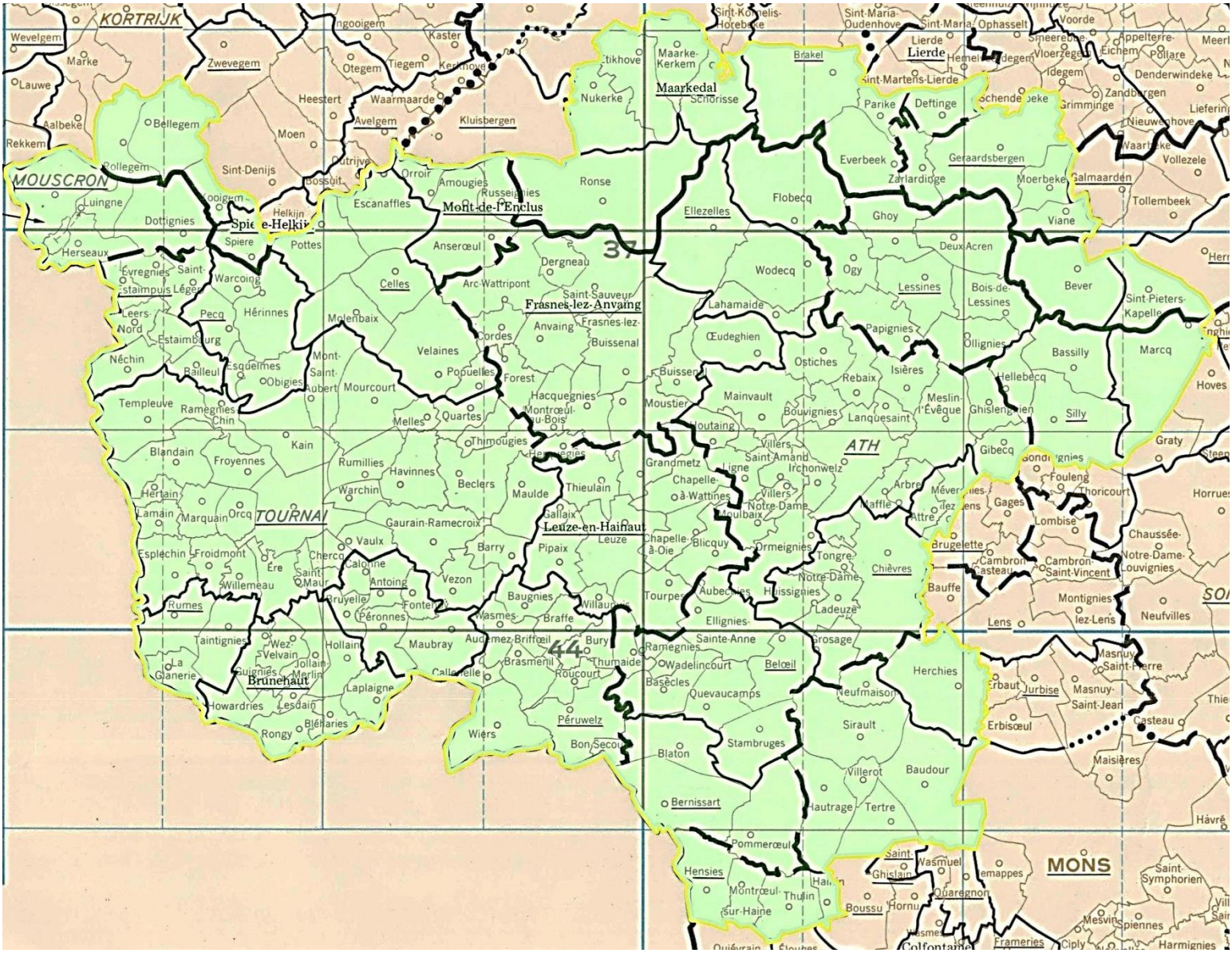

➢ Le pourtour du lâcher

Mouscron, Luingne, Herseaux, Estaimpuis, Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain, Esplechin, Rumes, La Glanerie, Howardries, Rongy, Bléharies, Laplaigne, Péronnes, Maubray, Callenelle, Wiers, Péruwelz, Bon-Secours, Bernissart, Hensies, Montroeul-sur-Haine, Thulin, Hainin, Hautrage, Tertre, Baudour, Herchies, Chièvres, Attre, Mévergnies-lez-Lens, Gibecq, Silly, Marcq, Sint-Pieters-Kapelle, Bever, Viane, Moerbeke, Geraardsbergen, Deftinge, Parike, Brakel, Schorisse, Maarke-Kerkem, Etikhove, Nukerke, Ronse, Russeignies, Amougies, Orroir Escanaffles, Pottes, Spiere, Kooigem, Bellegem, Rollegem.

<u>Particularité</u> : Des localités, reprises dans la zone de lâcher mais non dessinées sur la carte, sont des sections de communes citées. Ainsi, Brakel induit Nederbrakel, Opbrakel, Elst, Michelbeke et Zegelsem ; Geraardsbergen (Grammont) Goeferdinge et Onkerzele.

➢ Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique

Amougies*, Anseroeul*, **Antoing***, Anvaing*, Arbre, Arc-Wattripont*, Ath, Attre, Aubechies, Bailleul, Barry*, Basècles, Bassilly, Baudour, **Baugnies***, Béclers*, Bellegem, Beloeil, Bernissart, Bever, Blandain, Blaton, Bléharies*, Blicquy, Bois-de-Lessines, Bon-Secours*, Bouvignies, Braffe*, Brakel, Brasménil*, Bruyelle*, Buissenal, **Bury***, **Callenelle***, Calonne*, Celles*, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Chercq*, Chièvres, Cordes*, Deftinge, Dergneau*, Deux-Acren, **Dottignies**, **Ellezelles***, **Ellignies-Sainte-Anne**, Ere*, Escanaffles*, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Etikhove, Everbeek, Evregnies, Flobecq, Fontenoy*, Forest*, **Frasnes-lez-Buissenal***, **Froidmont***, Froyennes*, Gallaix*, Gaurain-Ramecroix*, Geraardsbergen, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Grandmetz*, **Guignies**, Grosage, Hacquegnies*, Hainin, Hautrage, Havinnes*, Hellebecq, Hensies, Herchies, Hérinnes, Herquegies*, Herseaux, Hertain, Hollain*, Houtaing, Howardries, Huissignies, Irchonwelz, Isières, Jollain-Merlin, **Kain***, Kooigem, La Glanerie, Ladeuze, Lahamaide, Lamain, Lanquesaint, **Laplaigne***, Leers-Nord, Lesdain, Lessines, Leuze*, Ligne, Luingne, Maarke-Kerkem, Maffle, Mainvaut, Marcq, Marquain, Maubray*, Maulde*, Melles*, Meslin-l'Evêque, Mévergnies-lez-Lens, Moerbeke, **Molenbaix***, Mont-Saint-Aubert, Montroeul-au-Bois*, Montroeul-sur-Haine, Moulbaix, Mourcourt*, Mouscron, **Moustier***, **Néchin**, Neufmaison, Nukerke, Obigies, Oeudeghien, **Ogy**, Ollignies, Orcq*, Ormeignies, Orroir*, Ostiches, **Papignies**, Parike, Pecq, Péronnes*, Péruwelz*, **Pipaix***, Pommeroeul, Popuelles*, Pottes, Quartes*, Quevaucamps, Ramegnies, Ramegnies-Chin, Rebaix, Rollegem, Rongy, Ronse, Roucourt*, Rumes, Rumillies*, Russeignies*, Saint-Léger, Saint-Maur*, Saint-Sauveur*, Schorisse, Silly, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, Spiere, Stambruges, **Taintignies**, Templeuve, Tertre, Thieulain*, Thimougies*, Thulin, **Thumaide**, Tongre-Notre-Dame, **Tournai***, Tourpes, Vaulx*, Velaines*, Vezon*, Viane, Villerot, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand, Wadelincourt, Warchin*, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffoeil*, Wez-Velvain, **Wiers***, Willaupuis*, Willemeau*, Wodecq, Zarlardinge.

Particularités : Des localités reprises dans la zone de lâcher mais non dessinées sur la carte, sont des sections de communes citées. Ainsi, Brakel induit Nederbrakel, Opbrakel, Elst, Michelbeke et Zegelsem ; Geraardsbergen (Grammont) Goeferdinge, Overboelare et Onkerzele ; Beloeil Grandglise ; Bernissart Harchies et Lessines Wannebecq.

Les localités dotées d'une * sont reprises dans les zones de lâcher du Tournaisis et de l'Aile gauche athoise.

➢ Les doublages principaux

1°) L'épreuve générale dans le Tournaisis

Particularité : l'hiver n'a pas remis en cause la décision de 2019 d'organiser une épreuve commune au nom des trois groupements. La précédente zone de participation est reconduite. Les amateurs conservent leur droit de circulation, mais ne peuvent jouer le doublage où sa localité est reprise.

Le pourtour de la zone de participation :

Mouscron, Luingne, Herseaux, Estaimpuis, Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain, Esplechin, Rumes, La Glanerie, Howardries, Rongy, Bléharies, Laplaigne, Péronnes, Maubray, Callenelle, Wiers, Péruwelz, Bon-Secours, Roucourt, Bury, Willaupuis, Leuze, Grandmetz, Moustier, Frasnes-lez-Buissenal, Ellezelles, Saint-Sauveur, Dergneau, Arc-Wattripont, Anseroeul, Russeignies, Amougies, Orroir, Escanaffles, Pottes, Spiere, Kooigem, Bellegem, Rollegem.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Amougies, Anseroeul, Antoing, Anvaing, Arc-Wattripont, Bailleul, Barry, Baugnies, Béclers, Bellegem, Blandain, Bléharies, Bon-Secours, Braffe, Brasménil, Bruyelle, Bury, Callenelle, Calonne, Celles, Chercq, Cordes, Dergneau, Dottignies, Ellezelles, Ere, Escanaffles, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies, Fontenoy, Forest, Frasnes-lez-Buissenal, Froidmont, Froyennes, Gallaix, Gaurain-Ramecroix, Grandmetz, Guignies, Hacquegnies, Havinnes, Hérinnes, Herquegies, Herseaux, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, **Kain**, Kooigem, La Glanerie, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lesdain, Leuze, Luingne, Marquain, Maubray, Maulde, Melles, **Molenbaix**, Mont-Saint-Aubert, Montroeul-au-Bois, Mourcourt, Mouscron, Moustier, **Néchin**, Obigies, Orcq, Orroir, Pecq, Péronnes, Péruwelz, Pipaix, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, Rollegem, Rongy, Roucourt, Rumes, Rumillies, Russeignies, Saint-Léger, Saint-Maur, Saint-Sauveur, Spiere, Taintignies, Templeuve, Thieulain, Thimougies, **Tournai**, Vaulx, Velaines, Vezon, Warchin, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Wez-Velvain, Wiers, Willaupuis, Willemeau.

Les doublages tournaisiens

Dottignies-Néchin

Le pourtour de la zone de participation :

Rollegem, Bellegem, Kooigem, Spiere, Pottes, Escanaffles, Celles, Velaines, Molenbaix, Mont-Saint-Aubert, Kain, Tournai, Orcq, Marquain, Blandain, Templeuve, **Néchin**, Leers-Nord, Estaimpuis, Herseaux, Mouscron.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Bailleul, Bellegem, Blandain, Celles, **Dottignies**, Escanaffles, Esquelmes, **Estaimbourg**, Estaimpuis, Evregnies, Froyennes, Hérinnes, Herseaux, Kain, Kooigem, Leers-Nord, Luingne, Marquain, Molenbaix, Mont-Saint-Aubert, Mouscron, Néchin, Obigies, Orcq, Pecq, Pottes, Ramegnies-Chin, Rollegem, Saint-Léger, Spiere, Templeuve, Tournai, Velaines, Warcoing.

Entente des VI

Le pourtour de la zone de participation :

Blandain, Marquain, Orcq, **Froidmont**, Willemeau, Ere, Saint-Maur, Chercq, Vaulx, Gaurain-Ramecroix, Barry, Baugnies, Braffe, Bury, Roucourt, Péruwelz, Bon-Secours, Wiers, **Callenelle**, Maubray, Péronnes, **Laplaigne**, Bléharies, Rongy, Howardries, La Glanerie, Rumes, Esplechin, Lamain, Hertain.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Antoing, Barry, Baugnies, Blandain, Bléharies, Bon-Secours, Braffe, Brasménil, Bruyelle, Bury, **Callenelle**, Calonne, Chercq, Ere, Esplechin, Fontenoy, **Froidmont**, Gaurain-Ramecroix, **Guignies**, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, La Glanerie, Lamain, **Laplaigne**, Lesdain, Marquain, Maubray, Orcq, Péronnes, Péruwelz, Rongy, Roucourt, Rumes, Saint-Maur, **Taintignies**, Vaulx, Vezon, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Wez-Velvain, Wiers, Willemeau.

Tournai

Le pourtour de la zone de participation :

Estaimpuis, Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Blandain, Hertain, Lamain, Esplechin, Rumes, La Glanerie, Howardries, Rongy, Bléharies, Laplaigne, Péronnes, Maubray, Callenelle, Wiers,

Brasménil, Braffe, Willaupuis, Leuze, Grandmetz, Moustier, Frasnes-lez-Buissenal, Ellezelles, Saint-Sauveur, Dergneau, Arc-Wattripont, Anseroeul, Russeignies, Amougies, Orroir, Escanaffles, Pottes, Hérinnes, Warcoing, Saint-Léger, Dottignies, Herseaux.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Amougies, Anseroeul, Antoing, Anvaing, Arc-Wattripont, Bailleul, Barry, Baugnies, Béclers, Blandain, Bléharies, Braffe, Brasménil, Bruyelle, Callenelle, Calonne, Celles, Chercq, Cordes, Dergneau, Dottignies, Ellezelles, Ere, Escanaffles, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies, Fontenoy, Forest, Frasnes-lez-Buissenal, Froidmont, Froyennes, Gallaix, Gaurain-Ramecroix, Grandmetz, Guignies, Hacquegnies, Havinnes, Hérinnes, Herquegies, Herseaux, Hertain, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, **Kain**, La Glanerie, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lesdain, Leuze, Marquain, Maubray, Maulde, Melles, **Molenbaix**, Mont-Saint-Aubert, Montroeul-au-Bois, Mourcourt, Moustier, Néchin, Obigies, Orcq, Orroir, Pecq, Péronnes, Pipaix, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, Rongy, Rumes, Rumillies, Russeignies, Saint-Léger, Saint-Maur, Saint-Sauveur, Taintignies, Templeuve, Thieulain, Thimougies, **Tournai**, Vaulx, Velaines, Vezon, Warchin, Warcoing, Wasmes-Audemez-Briffoeil, Wez-Velvain, Wiers, Willaupuis, Willemeau.

2°) Epreuve générale de l'Aile gauche athoise

Ouest-Les V-Frontalière

Le pourtour de la zone de participation :

Wiers, Callenelle, Maubray, Péronnes, Laplaigne, Bléharies, Hollain, Saint-Maur, Ere, Willemeau, Froidmont, Orcq, Froyennes, Kain, Mourcourt, Molenbaix, Celles, Escanaffles, Orroir, Amougies, Russeignies, Ronse, Nukerke, Etikhove, Maarke-Kerkem, Schorisse, Brakel, Parike, Deftinge, Geraardsbergen, Moerbeke, Viane, Bever, Sint-Pieters-Kapelle, Marcq, Silly, Gibecq, Mévergnies-lez-Lens, Attre, Chièvres, Herchies, Baudour, Tertre, Hautrage, Hainin, Thulin, Montroeul-sur-Haine, Hensies, Bernissart, Bon-Secours, Péruwelz,

Particularité : Des localités reprises dans la zone de participation mais non dessinées sur la carte ci-dessus sont des sections de communes citées. Ainsi, Brakel induit Nederbrakel, Opbrakel, Elst, Michelbeke et Zegelsem ; Geraardsbergen (Grammont) Goeferdinge et Onkerzele.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Amougies, Anseroeul, Antoing, Anvaing, Arbre, Arc-Wattripont, Ath, Attre, Aubechies, Barry, Basècles, Bassilly, Baudour, **Baugnies**, Béclers, Beloeil, Bernissart, Bever, Blaton, Bléharies, Blicquy, Bois-de-Lessines, Bon-Secours, Bouvignies, Braffe, Brakel, Brasménil, Bruyelle, Buissenal, **Bury**, Callenelle, Calonne, Celles, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Chercq,

Chièvres, Cordes, Deftinge, Dergneau, Deux-Acren, **Ellezelles**, **Ellignies-Sainte-Anne**, Ere, Escanaffles, Etikhove, Everbeek, Flobecq, Fontenoy, Forest, **Frasnes-lez-Buissenal**, Froidmont, Froyennes, Gallaix, Gaurain-Ramecroix, Geraardsbergen, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Grandmetz, Grosage, Hacquegnies, Hainin, Hautrage, Havinnes, Hellebecq, Hensies, Herchies, Herquegies, Hollain, Houtaing, Huissignies, Irchonwelz, Isières, Kain, Ladeuze, Lahamaide, Lanquesaint, Laplaigne, Lessines, Leuze, Ligne, Maarke-Kerkem, Maffle, Mainvaut, Marcq, Maubray, Maulde, Melles, Meslin-l'Evêque, Mévergnies-lez-Lens, Moerbeke, Molenbaix, Montroeul-au-Bois, Montroeul-sur-Haine, Moulbaix, Mourcourt, **Moustier**, Neufmaison, Nukerke, Oeudeghien, **Ogy**, Ollignies, Orcq, Ormeignies, Orroir, Ostiches, **Papignies**, Parike, Péronnes, Péruwelz, **Pipaix**, Pommeroeul, Popuelles, Quartes, Quevaucamps, Ramegnies, Rebaix, Ronse, Roucourt, Rumillies, Russeignies, Saint-Maur, Saint-Sauveur, Schorisse, Silly, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, Stambruges, Tertre, Thieulain, Thimougies, Thulin, **Thumaide**, Tongre-Notre-Dame, Tournai, Tourpes, Vaulx, Velaines, Vezon, Viane, Villerot, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand, Wadelincourt, Warchin, Wasmes-Audemez-Briffoeil, **Wiers**, Willaupuis, Willemeau, Wodecq, Zarlardinge.

Particularité : Des localités non dessinées sur la carte ci-dessus sont des sections de communes citées. Ainsi, Brakel induit Nederbrakel, Opbrakel, Elst, Michelbeke et Zegelsem ; Geraardsbergen (Grammont) Goeferdinge, Overboelare et Onkerzele ; Beloeil Grandglise ; Bernissart Harchies et Lessines Wannebecq.

Doublages de l'Aile gauche athoise

Ouest-Les V

Sociétés : *« L'Hirondelle »*, Ellezelles ; *« Union »*, Ellignies-Sainte-Anne ; *« Chacun son Droit »*, Frasnes ; « *La Leuzoise »*, Leuze-en-Hainaut ; *« L'Union »*, Moustier ; *« Alliance Avenir et Pigeon Bleu »*, Ogy ; *« Les Amis Réunis »*, Papignies..

.

Le pourtour de la zone de participation :

Ellezelles, Flobecq, Opbrakel, Everbeek, Ghoy, Deux-Acren, Bois-de-Lessines, Bassilly, Silly, Gibecq, Mévergnies-lez-Lens, Attre, Maffle, Ath, Ormeignies, Huissignies, Beloeil, Quevaucamps, Ellignies-Sainte-Anne, Tourpes, Willaupuis, Bury, Roucourt, Baugnies, Barry, Maulde, Béclers, Havinnes, Quartes, Forest, Cordes, Arc-Wattripont, Dergneau, Saint-Sauveur.

Particularités : Non représentés sur la carte, Opbrakel est une section de Brakel, Grandglise une de Beloeil.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Anvaing, Arbre, Arc-Wattripont, Ath, Attre, Aubechies, Barry, Bassilly, Baugnies, Béclers, Beloeil, Blicquy, Bois-de-Lessines, Bouvignies, Buissenal, Bury, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Cordes, Dergneau, Deux-Acren, Ellezelles, Ellignies-Sainte-Anne, Everbeek, Flobecq, Forest, Frasnes-lez-Buissenal, Gallaix, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Grandmetz, Hacquegnies, Havinnes, Hellebecq, Herquegies, Houtaing, Huissignies, Irchonwelz, Isières, Lahamaide, Lanquesaint, Lessines, Leuze, Ligne, Maffle, Mainvault, Maulde, Meslin-l'Evêque, Mévergnies-lez-Lens, Montroeul-au-Bois, Moulbaix, Moustier, Oeudeghien, Ogy, Ollignies, Opbrakel, Ormeignies, Ostiches, Papignies, Pipaix, Quartes, Quevaucamps, Rebaix, Roucourt, Saint-Sauveu, Silly, Thieulain, Thimougies, Tourpes, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand, Willaupuis, Wodecq .

Particularités : Non représentés sur la carte, Opbrakel est une section de Brakel, Grandglise une de Beloeil.

Entente Frontalière

Sociétés : « *L'Aile d'Acier* », Baugnies ; « *La Colombe Joyeuse* », Bury ;
« *L'Hirondelle* », Thumaide ; « *La Wiersienne* », Wiers.

Un doublage est organisé périodiquement pendant la saison.